

<b>Zeitschrift:</b>	Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie SAK = Criminologie / Groupe Suisse de Criminologie GSC = Criminologia / Gruppo Svizzero di Criminologia GSC
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie
<b>Band:</b>	39 (2022)
<b>Artikel:</b>	Délinquance juvénile et prévention : entre défis et prudence
<b>Autor:</b>	Haymoz, Sandrine
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1051617">https://doi.org/10.5169/seals-1051617</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Délinquance juvénile et prévention : entre défis et prudence

Sandrine Haymoz\*

## Table des matières

Résumé .....	105
Zusammenfassung .....	106
1. Délinquance juvénile .....	106
2. Facteurs de risque de la délinquance juvénile .....	109
3. Evaluation des programmes de prévention .....	110
4. Coûts de la violence .....	112
5. Programmes de prévention .....	113
5.1 Programmes de prévention ciblant la sphère familiale .....	113
5.2 Programmes de prévention dans les écoles .....	115
5.3 Programmes de prévention communautaires .....	117
5.4 Thérapie et interventions auprès des jeunes délinquants .....	118
6. Conclusions .....	119

## Résumé

La délinquance est un phénomène courant durant l'adolescence et, bien que les actes de violence et principalement les actes de violence grave, imputables à des jeunes restent le fait d'une petite minorité d'individus, les conséquences sur les victimes peuvent être dramatiques. Elle engendre également un climat d'insécurité et inquiète la population. Dans cet article, il s'agira de mettre en évidence notamment l'ampleur de la délinquance juvénile, d'exposer ses principaux facteurs de risque et surtout de présenter des programmes de prévention dont l'efficacité a pu être démontrée grâce à des études randomisées.

Il est important d'identifier les nombreux facteurs d'influence provenant de différents domaines, tels que la personnalité du jeune, la famille, les pairs, les quartiers d'habitation, etc. qui expliquent la délinquance afin de créer des programmes de prévention adéquats et ciblés. Les programmes de prévention qui ont pour objectifs de réduire la délinquance juvénile et

\* Professeure HES ordinaire à la Haute école de travail social (HES-SO) – Fribourg et docteure en criminologie.

d'améliorer la vie des jeunes et de la population ne peuvent être définis qu'à condition d'être testés scientifiquement afin de connaître leurs effets et d'éviter d'éventuels effets iatrogènes. Les connaissances existantes sur l'efficacité de la prévention doivent être ainsi impérativement être mobilisées pour les confronter à celles portant sur l'efficacité de la répression, afin de définir un équilibre optimal entre prévention et répression en vue de faire diminuer la délinquance.

### **Zusammenfassung**

Delinquenz ist im Jugendalter ein weit verbreitetes Phänomen, und obwohl die von jungen Menschen begangenen Gewalttaten und vor allem schwere Gewalttaten nach wie vor in die Verantwortung einer kleinen Minderheit von Einzelpersonen fallen, können die Folgen für die Opfer erheblich sein. Es schafft auch ein Klima der Unsicherheit und beunruhigt die Bevölkerung. In diesem Vortrag geht es darum, das Ausmass der Jugendkriminalität, die wichtigsten Risikofaktoren und vor allem einige Präventionsprogramme darzustellen.

Zur Schaffung von angemessenen und zielgerichteten Präventionsprogrammen ist es wichtig, die vielen Einflussfaktoren von Jugenddelinquenz zu klären, die unterschiedlichen Bereichen zuzuordnen sind, wie z.B. die Persönlichkeit des Jugendlichen, dessen Familie, Gleichaltrige, Wohnräume, unter anderem. Präventionsprogramme, die sich zum Ziel setzen, Jugendkriminalität zu reduzieren und das Leben junger Menschen und der Bevölkerung zu verbessern, können nur definiert werden, wenn sie wissenschaftlich getestet werden, um ihre Wirkung zu kennen und mögliche iatogene Effekte zu vermeiden. Um die Jugendkriminalität zu reduzieren, ist es unabdingbar, Prävention mit Intervention und Repression zu verbinden.

## **1. Délinquance juvénile**

La délinquance juvénile est un phénomène relativement courant et généralisé à l'adolescence puisqu'environ 90 % des adolescents ont commis au moins un délit. Comme son nom l'indique, ce phénomène se limite généralement à l'adolescence, dans le sens que les comportements délictueux sont commis la plupart du temps uniquement durant cette phase de vie. La commission de délits peut faire partie d'un mode de socialisation visant à intégrer les règles du jeu social, à découvrir les normes légales et à l'excitation de leur éventuelle transgression<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Vuille M., Jeunesse Aujourd'hui, Analyse sociologique de la jeunesse et des jeunes dans une société en mutation rapide, Genève 2004.

Plusieurs facteurs expliquent le fait que l'adolescence est une période propice à la délinquance. Ils sont liés aux nombreux bouleversements qu'un jeune traverse durant cette période, à la fois au niveau biologique, cognitif, affectif et social. En effet, avec l'entrée dans la puberté, les changements physiques, comme les changements corporels liés à la poussée de croissance et à l'augmentation des hormones, la maturation des organes sexuels, la maturation du cerveau, etc. peuvent engendrer des complexes, du stress, un fort sentiment d'insécurité et encore, surtout pour les garçons, une augmentation de l'agressivité<sup>2</sup>. De plus, chez les garçons, une explosion de testostérone ainsi qu'une surproduction de dopamine surviennent à l'adolescence. Ce mélange explosif explique, entre autres, la surexcitation des adolescents et le fait qu'ils prennent plus de risque. Toujours au niveau biologique, le cortex préfrontal des adolescents n'est pas encore arrivé à maturité. Or, c'est la partie du cerveau qui joue un rôle essentiel au niveau du contrôle des émotions et aux fonctions exécutives, telles que la planification de l'action et l'anticipation des conséquences des actes. Les adolescents ont ainsi plus de difficultés à anticiper les conséquences de leurs actes et sont plus susceptibles de prendre des risques que les adultes. Le développement moral continue également de se développer durant cette phase de vie. Les changements sociaux sont également très importants, puisque le temps passé au sein de la famille diminue drastiquement, réduisant par là même le contrôle parental, et inversement le temps passé avec les pairs augmente beaucoup. Les relations aux pairs prennent en effet une grande importance à l'adolescence, notamment pour la construction de l'identité. Le groupe remplit entre autres une fonction d'identification et d'appartenance. Ainsi, les jeunes ont tendance à agir à l'instar de leurs pairs, par là même à se conformer, afin de se sentir acceptés par ces derniers. La pression sociale des pairs est ainsi particulièrement forte durant cette période de la vie. Dans le cas de groupe de pairs délinquants, la commission de délits permet d'ailleurs souvent de sceller une amitié et de prouver sa loyauté au groupe d'appartenance. L'adolescence constitue également une période de recherche d'identité, tant sur le plan des valeurs, de l'orientation sexuelle, de l'estime de soi, etc. ; recherche amenant évidemment des questionnements générant des stress importants. Sur le plan affectif, les relations avec les pairs, les relations amoureuses, les nouvelles responsabilités, etc. peuvent engendrer des situations stressantes et éventuellement de nouvelles sources de conflits difficiles à gérer, d'autant plus que les adolescents ne disposent pas encore de toutes les stratégies de *coping* pour faire face à ces nouveaux stress. Tous ces changements mentionnés ci-dessus liés à l'adolescence jouent un rôle dans la délinquance juvénile. La propension à commettre des délits diminue généralement avec l'avancée en âge.

---

2 Garn S. M., *Physical growth and development*, in : Friedman S. B./Fisher M./Schonberg S. K. (éd.), *Comprehensive Adolescent Health Care*, St Louis (USA) 1992.

Il est important de souligner que seul un faible pourcentage d'adolescents commet des infractions à répétition, dont notamment la quasi-majorité des actes graves. Dans ce cas, ce sont surtout des adolescents qui présentent un trouble des conduites qui commettent de nombreux délits et des délits particulièrement graves. Averdijk *et al.*<sup>3</sup> font référence à la règle des « 70 – 25 – 5 », à savoir que 70 % des jeunes n'ont pas de trouble du comportement, 25 % en présentent, mais sous une forme modérée et une petite minorité (5 %) souffre de troubles graves des conduites. Ces 5 % de jeunes commettent à répétition des délits et particulièrement des délits graves, comme démontré dans le tableau 1. Ces chiffres proviennent d'une recherche effectuée à Zurich qui a recensé et analysé 17 000 infractions perpétrées par des jeunes de 15 ans sur une période 12 mois<sup>4</sup>.

Pourcentages	Nombre de délits par personne	% de tous les délits	% des actes de violence (lésions corporelles, brigandage)
70 % des jeunes	0,53	3 %	3 %
25 % des jeunes	12,9	25 %	18 %
5 % des jeunes	170,2	72 %	79 %

Tableau 1 : Délinquance et actes de violence graves chez les jeunes de 15 ans (tableau repris de l'étude « Zürcher Projekt zur sozialen Entwicklung von Kindern und Jugendlichen (z-proso) », 2014)<sup>5</sup>

Comme indiqué dans le tableau 1, 70 % des jeunes commettent en moyenne moins d'un délit sur une période de 12 mois. Pour ces jeunes-là, le risque de tomber dans une délinquance plus grave au cours de leur développement est très faible<sup>6</sup>. 25 % des jeunes commettent une moyenne d'environ 13 délits. Pour ces jeunes, le risque de développer des problèmes graves existe. Enfin, 5 % des jeunes commettent 170 délits sur une période de 12 mois. La surcriminalité de ces 5 % est clairement mise en évidence dans cette étude, tout comme le fait que ces 5 % de jeunes multirécidivistes commettent environ 80 % des actes de violence.

Pour ces jeunes, il est nécessaire de mettre en place des mesures de prévention dès la petite enfance. En effet, une prévention précoce est extrêmement importante, car l'anamnèse des jeunes qui manifestent une agressivité physique sévère à l'adolescence révèle, dans la grande majorité des cas, des taux élevés de violence et d'agressivité physiques durant l'enfance. « *De telles don-*

<sup>3</sup> Averdijk M./Eisner M., Prévention de la violence: état actuel du savoir sur l'efficacité des approches, Fonds Suisse pour des projets de protection de l'enfance 2015, p. 13.

<sup>4</sup> Les téléchargements illégaux, l'école buissonnière et la resquille ne sont pas pris en compte.

<sup>5</sup> Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 14.

<sup>6</sup> Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 13.

nées viennent ainsi confirmer le fait que les conduites agressives et antisociales n'émergent pas ex nihilo à l'adolescence ou à l'âge adulte. Elles résulteraient plutôt, selon toute vraisemblance, d'un processus développemental graduel ayant débuté durant l'enfance et s'étant renforcé au fur et à mesure des années »<sup>7</sup>. En effet, pour la majorité des cas, la commission de comportements déviants débute à un âge précoce, à savoir déjà avant 10 ans. Comme le mentionne Tremblay<sup>8</sup>, « environ 10 % des enfants se démarquent sensiblement des autres enfants par la fréquence de leurs agressions physiques avant l'âge de 4 ans, et [...] près de la moitié de ceux-ci vont maintenir une fréquence beaucoup plus élevée que les autres jusqu'à l'adolescence ». Il est effectivement très rare que des enfants ne présentant pas de problème de comportements déviants avant l'âge de 10 ans commencent à en présenter par la suite<sup>9</sup>.

La prévention de la délinquance juvénile est essentielle dans nos sociétés afin de diminuer cette dernière. Dans le but de créer des programmes de prévention efficaces, il est important de se baser sur les résultats de recherches scientifiques qui identifient les facteurs de risque de la délinquance juvénile. Ceci est l'objet du prochain chapitre.

## 2. Facteurs de risque de la délinquance juvénile

Afin de pouvoir élaborer des programmes de prévention de la délinquance juvénile, l'identification de facteurs de risque de cette dernière est essentielle. Il est important de préciser qu'il n'existe pas de cause unique à la délinquance, mais qu'elle résulte de l'interaction complexe de facteurs individuels, familiaux, scolaires, relationnels, sociaux, culturels et environnementaux. Il est également essentiel de noter que les facteurs de risque ne sont pas déterministes ; la présence d'un ou plusieurs facteurs dans la vie d'un individu ne veut pas dire que ce dernier sera forcément délinquant, mais ces facteurs augmentent la probabilité qu'il le devienne. Il faut considérer non seulement les facteurs de risque, mais aussi ceux qui réduisent le risque de délinquance et qui sont appelés facteurs de protection. Ces derniers permettent de comprendre pourquoi tous les individus exposés à des risques ne développent pas forcément des comportements violents et délinquants<sup>10</sup>. L'identification des facteurs de

---

7 Garcia M./Rouchy E./Soulet E./Meyer E./Michel G., De la prévention précoce des conduites antisociales, agressives et délictueuses chez l'enfant et l'adolescent : une revue systématique des programmes d'intervention. The prevention of antisocial, aggressive and delinquent behaviors in children and adolescents: A systematic review of intervention programs, in: Annales Médi-co-Psychologiques 177, p. 372.

8 Tremblay R., Prévenir la violence dès la petite enfance, Paris 2008, p. 121.

9 Garcia M. et al. (n. 7), p. 371-378.

10 Rapport du Conseil Fédéral, Jeunes et Violence. Etat de la prévention et liens avec l'intervention et la répression, 2015, p. 14.

risque repose principalement sur les recherches scientifiques, telle que l'enquête internationale de délinquance juvénile (<https://isrdstudy.org/> [consulté le 28.8.2022]).

Au niveau individuel, les principaux facteurs de risque identifiés dans la littérature sont un faible niveau d'autocontrôle, un manque d'attention et une impulsivité marquée, une aptitude insuffisante à résoudre les conflits et la consommation de drogues. De plus, comme déjà mentionné, les troubles du comportement, plus précisément le trouble des conduites, sont un facteur de risque extrêmement fort. Quant au niveau relationnel, les pairs délinquants jouent un rôle important en tant que facteurs de risque, et plus spécifiquement l'appartenance à des bandes délinquantes qui valorisent les comportements agressifs et le non-respect des règles. Quant aux facteurs familiaux, il s'avère que la violence, la négligence et les abus sexuels constituent des facteurs de risque élevés de délinquance future, de même qu'un style éducatif inadéquat des parents fait de sanctions inconsistantes, d'un encouragement des comportements antisociaux et d'un manque de valorisation des comportements prosociaux. La faiblesse, voire l'absence de contrôle parental, à savoir des parents ne sachant pas où se trouve leur enfant, avec qui il passe son temps libre, etc., constitue également un risque. La criminalité des parents ou au sein de la fratrie fait également partie des éléments critiques. La scolarité des jeunes a également un impact important. Les jeunes en échec scolaire ayant de faibles performances verbales et donc des difficultés à s'exprimer ou à comprendre les autres, ou encore les jeunes n'aimant pas du tout l'école sont plus à risque à devenir délinquants. Il en est de même avec la victimisation en milieu scolaire. Sur le plan communautaire, le fait d'habiter dans un quartier considéré comme étant sensible augmente de manière importante la probabilité de délinquance, étant donné que les jeunes ont une proximité étroite avec le milieu de la criminalité. Les fortes inégalités sociales, l'absence de perspectives professionnelles, l'isolement social, etc. font partie de facteurs de risque sociétaux de la délinquance juvénile.

Ces facteurs de risque identifiés grâce aux recherches empiriques constituent une base de travail pour l'élaboration de programmes de prévention. Comme précédemment mentionné, la présence d'un ou de plusieurs facteurs de risque dans la vie d'un jeune ne veut pas dire que celui-ci sera délinquant. En effet, aucun déterminisme ne s'applique. Toutefois, l'accumulation de facteurs de risque augmente drastiquement la probabilité de délinquance. Comme mentionné ci-après, il est essentiel que les programmes de prévention fassent l'objet d'évaluations afin de connaître leurs impacts.

### 3. Evaluation des programmes de prévention

Lorsque des programmes de prévention sont mis en place, il est primordial qu'ils fassent l'objet d'évaluations scientifiques afin d'analyser leurs effets. Il est en effet important d'obtenir des réponses aux questions suivantes :

- l'objectif principal du programme a-t-il été atteint, c'est-à-dire la délinquance juvénile a-t-elle effectivement diminué ?
- le programme a-t-il eu d'éventuels effets secondaires ?
- les effets constatés auraient-ils été atteints sans l'intervention ou avec des moyens moins importants ?

Afin de répondre à ces questions de manière scientifique, il est nécessaire d'effectuer des essais randomisés contrôlés (qui font partie des meilleures techniques pour évaluer les effets bénéfiques et néfastes de programmes) en tirant de manière aléatoire un échantillon afin d'éviter tout biais de sélection. Il s'agit ainsi de constituer deux groupes de manière randomisée et de comparer le groupe expérimental, à savoir le groupe d'individus bénéficiant du programme, à un groupe contrôle/témoin, à savoir un groupe d'individus qui ne bénéficient pas du programme. En effet, il est capital que les interventions sociales et psychosociales se soumettent à des évaluations scientifiques avec un échantillon randomisé afin de pouvoir évaluer les effets des programmes pour, entre autres, éviter d'éventuels effets nocifs, à savoir les effets iatrogènes ou iatrogéniques<sup>11</sup>. Les programmes empreints des meilleures volontés n'aboutissent pas forcément à un succès comme la célèbre étude en criminologie de Cambridge-Somerville<sup>12</sup> l'a révélé. Pour cette recherche, environ 500 garçons de 5 à 13 ans ont été sélectionnés de manière aléatoire afin de participer (groupe expérimental) ou pas (groupe contrôle) à un programme de prévention de la délinquance juvénile. Les enfants et les jeunes faisant partie du groupe expérimental ont pu bénéficier d'aides aux devoirs, du soutien d'un travailleur social et d'un psychologue, et ce pour une durée de 5½ ans environ. Les familles de ces derniers ont également pu bénéficier de conseils et de soutien. Les effets du programme ont été mesurés environ 35 ans après. Les comparaisons entre le groupe expérimental et le groupe contrôle ont mis en évidence que la situation du groupe expérimental n'était pas meilleure que celle du groupe contrôle et qu'elle s'était même détériorée par rapport à certains aspects. En effet, les hommes qui avaient suivi le programme étaient significativement plus susceptibles de commettre des délits<sup>13</sup>, de présenter une dépendance à l'alcool, de manifester des signes de troubles de santé mentale,

<sup>11</sup> Farrington D. P./Welsh B. C., A Half Century of Randomized Experiments on Crime and Justice, in: *Crime and Justice*, Vol. 34, No. 1., p. 55-132.

<sup>12</sup> McCord J., A thirty-year follow-up of treatment effects in: *American Psychologist* 33(3), p. 284-289. <<https://doi.org/10.1037/0003-066X.33.3.284>> (consulté le 28.8.2022).

<sup>13</sup> Parmi les hommes délinquants, leur récidive était plus importante que celle du groupe contrôle.

de souffrir d'au moins une maladie liée au stress, en particulier d'hypertension artérielle ou de problèmes cardiaques, et de trouver leur travail insatisfaisant. Par conséquent, le programme de prévention s'est avéré nocif et a eu ainsi un effet iatrogène/iatrogénique. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour expliquer ces résultats catastrophiques. La durée et l'intensité importantes de l'intervention ont été mises en cause. En effet, elles pourraient avoir eu pour conséquences de déresponsabiliser les familles et les enfants, de créer une dépendance face aux aides proposées, rendant les personnes moins autonomes et moins aptes à résoudre leurs problèmes d'elles-mêmes. Lorsque le programme a pris fin, elles se seraient ainsi retrouvées démunies. De plus, des effets d'étiquetage et de stigmatisation ont pu être créés inconsciemment, donnant le message que ces familles n'étaient pas capables de s'en sortir sans aide. L'évaluation subjective du programme par les individus y ayant participé a cependant été très positive. En effet, les hommes qui ont suivi le traitement parlent d'une manière extrêmement positive de ce programme et des travailleurs sociaux qui les ont accompagnés et ont l'impression que ce programme leur a été bénéfique. Ils n'ont pas eu conscience que le programme les a desservis. Ainsi, les résultats de l'évaluation ont permis de mettre en évidence que la durée et l'intensité de l'intervention ne doivent pas être trop importantes et qu'il était capital d'éviter les effets d'étiquetage et de stigmatisation.

La criminalité en général génère des coûts extrêmement importants qui, si des interventions précoce étaient mises en place, pourraient être drastiquement diminués. Cet aspect est présenté dans le prochain chapitre.

#### 4. Coûts de la violence

La délinquance des jeunes constitue aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique et a un coût que ce soit en terme humain ou économique. Elle devient « *l'une des problématiques de santé mentale des plus coûteuses compte tenu des nombreuses ressources sanitaires, juridiques et sociales qu'elle mobilise* »<sup>14</sup>. Une étude menée aux Etats-Unis a estimé les coûts directs et indirects annuels<sup>15</sup> de deux types de violence, à savoir les blessures par balles ainsi que les blessures à l'arme blanche : les blessures par balles engendrent des coûts de 126 milliards de dollars et les blessures par armes blanches, de 51 milliards de dollars<sup>16</sup>. Toujours en évaluant les coûts directs et indirects de la criminalité, une autre étude a révélé le préjudice considérable à hauteur de 89 millions de dol-

---

14 Garcia M. et al. (n. 7), p. 372.

15 Soins médicaux, suivis psychologiques, frais de justice, services publics, pertes de revenus, perte de productivité, absentéisme au travail, pertes de travail, diminution de la qualité de vie, etc.

16 Miller T. R./Cohen M. A., Costs of gunshot and cut/stab wounds in the United States, with some Canadian comparisons, in: Accid Anal Prev. 1997 May 29(3), 329-41.

lars à un maximum de 110 millions de dollars<sup>17</sup>. Certes, le contexte américain est bien différent du contexte européen et suisse, mais la violence engendre des coûts bien réels, et ce dans tous les pays. Une recherche longitudinale londonienne indique quant à elle que les frais engendrés par les jeunes souffrant de troubles des conduites sont 10 fois plus élevés (conséquences des actes délinquants, placements en familles d'accueil ou en institutions, prestations de l'Etat, etc.) que ceux des personnes ne souffrant pas d'un tel trouble<sup>18</sup>. Ainsi la délinquance engendre des coûts importants qui pourraient être économisés en investissant dans l'amélioration et l'élargissement des programmes de prévention. Dans le chapitre suivant, des programmes de prévention ayant fait l'objet d'études randomisées et dont les résultats prouvent leur efficacité, sont exposés.

## 5. Programmes de prévention

Trois types de prévention existent en fonction des destinataires. La prévention universelle s'adresse à tous les individus indépendamment du risque qu'ils présentent, la prévention sélective cible certains individus ou des groupes exposés susceptibles de développer des comportements violents, délinquants et enfin, la prévention indiquée, quant à elle, cible les individus qui ont déjà commis un acte délictueux. Dans les sous-chapitres suivants, des programmes de prévention (universelle, sélective et indiquée) dont leur efficacité a été démontrée grâce à des évaluations scientifiques sont présentés.

### 5.1 Programmes de prévention ciblant la sphère familiale

De nombreuses recherches soulignent l'importance de la précocité de la prévention<sup>19</sup>. En effet, beaucoup de tendances comportementales des êtres humains sont forgées durant les premières années de vie et restent relativement stables dans les différentes phases d'existence. Cela est notamment le cas en ce qui concerne la propension à l'extériorisation et à l'agressivité pour lesquelles il existe des différences importantes entre les enfants dès l'âge de 12 à 24 mois. Ces différences restent ensuite relativement stables, que ce soit entre la petite enfance et l'adolescence ou entre l'adolescence et l'âge adulte<sup>20</sup>.

---

17 Welsh B. C./Loeber R./Stevens B. R., Stouthamer-Loeber M., Cohen MA., Farrington DP, Costs of Juvenile Crime in Urban Areas: A Longitudinal Perspective, in: *Youth Violence and Juvenile Justice*. 2008;6(1):3-27.

18 Scott S./Knapp M./Henderson J./Maughan B., Financial cost of social exclusion: Follow up study of antisocial children into childhood, in: *British Medical Journal* - BMJ. 323. 191-191.

19 Tremblay R. (n. 8).

20 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 12.

C'est pourquoi il est important que la prévention soit mise en œuvre dès les premières phases de vie déjà.

La prévention universelle se basant sur la formation destinée aux parents de nouveau-nés et d'enfants en bas âge a un impact positif en matière de réduction de la délinquance juvénile. En effet, les premières années de vie d'un enfant et son bien-être ont un impact décisif sur son mode de fonctionnement ultérieur. « *On sait par exemple que des problèmes émotionnels et comportementaux précoce sont liés, plus tard, à un comportement criminel, à des difficultés psychiques, à l'abus de substances et à l'échec dans la vie professionnelle et conjugale. Les résultats des recherches suggèrent qu'une éducation empathique et des interactions parent-enfant positives sont des facteurs de protection permettant de favoriser l'épanouissement de l'enfant et, partant, de réduire le risque d'apparition d'un comportement antisocial* »<sup>21</sup>. Il est donc important de mettre en place des programmes qui permettent de transmettre des compétences éducatives aux nouveaux parents, sous forme de conseils, de coachings dispensés par des professionnels des services de puériculture. Bien que davantage d'études évaluatives soient nécessaires, l'efficacité de ces programmes semble prometteuse en termes de développement émotionnel et comportemental de l'enfant.

Le soutien aux femmes enceintes<sup>22</sup> par des visites à domicile (en prévention universelle ou sélective) permet également d'augmenter les compétences parentales et par là même de favoriser le développement futur de l'enfant<sup>23</sup>. Certains programmes ciblent des femmes enceintes ou des mères se trouvant dans des situations sociales et /ou financières difficiles. Ces programmes visent à fournir des informations sur le développement du foetus, du nourrisson et de l'enfant, ainsi que des conseils éducatifs. Ils sensibilisent également aux impacts négatifs de la consommation d'alcool et de drogues durant la grossesse. Les visites à domicile sont effectuées par des professionnels, tels que des travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues, etc. Les résultats des recherches évaluant ce type de programmes montrent des répercussions positives sur les compétences parentales, une diminution des cas d'abus, ainsi qu'un meilleur développement cognitif et social des enfants. De surcroît, ces effets favorables sont susceptibles de perdurer jusqu'à l'adolescence. En Suisse, de tels programmes existent mais ne font malheureusement pas l'objet d'études randomisées. Toutefois, les évaluations de tels programmes de prévention auprès des femmes enceintes menées dans d'autres pays montrent des taux sensible-

---

21 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 47.

22 Tremblay R. (n. 8); Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 24-36.

23 Olds D. L./Henderson C. R./Cole R./Eckenrode J./Kitzman H./Luckey D./Pettitt L./Sidora K./Morris P/Powers J., Long-Term Effects of Nurse Home Visitation on Children's Criminal and Anti-social Behavior: 15-Year Follow-up of a Randomized Controlled Trial, in: Journal of the American Medical Association 280: 1238-44.

ment inférieurs de comportements délinquants chez les jeunes dont les mères avaient pu bénéficier de telles interventions quinze ans auparavant<sup>24</sup>.

D'autres programmes de prévention sélective s'adressent directement aux parents maltraitants, en raison du lien fort entre la maltraitance infantile et les conséquences sur les enfants, plus particulièrement en matière de commission de comportements délinquants et d'abus de substances à l'adolescence<sup>25</sup>. Outre la transmission intergénérationnelle des comportements antisociaux par le biais de l'hérédité, il est évidemment plus difficile d'apprendre à utiliser des alternatives à la violence et à l'agression physique pour les enfants vivant dans des environnements au sein desquels la violence est omniprésente et constitue la seule stratégie de résolution de conflits utilisée.

## 5.2 Programmes de prévention dans les écoles

Les programmes de prévention universelle de la délinquance juvénile dans les écoles sont extrêmement importants. En effet, le cadre scolaire a l'avantage de donner accès à tous les élèves, de tous milieux confondus, de toutes cultures, de toutes problématiques familiales, etc. Ce large accès permet non seulement de faire bénéficier tous les élèves de compétences diverses qui constituent des facteurs protecteurs de comportements déviants, de délinquance future<sup>26</sup>, mais également de réduire le risque de stigmatisation. L'amélioration des compétences sociales constitue un élément essentiel à la vie en société<sup>27</sup>. En effet, il est important que les élèves puissent comprendre leurs propres émotions et celles d'autrui et apprendre à ressentir de l'empathie dans diverses situations de vie. De même, il est essentiel que les élèves puissent acquérir des techniques de résolution de conflits, des techniques de gestion du stress et de maîtrise de soi, tout comme la sensibilisation aux conséquences de leurs propres actes. L'entraînement en milieu scolaire de ces compétences sociales permet une diminution significative de l'apparition de problèmes de délinquance et de criminalité durant la vie<sup>28</sup>. Les programmes plus courts, mais plus intensifs montrent néanmoins des effets plus importants<sup>29/30</sup>.

---

24 Olds D. L., *et al.* (n. 23), 1238-44.

25 Averdijk M./Eisner M. (n. 3).

26 Tremblay R. (n. 8).

27 Farrington D. P./Welsh B. C. (n. 11), p. 55-132; Farrington D. P./Ttofi M. M./Lösel F. A., Developmental and social prevention, in: Weisburd D./Farrington D. P./Gill C. (éd.), *What works in crime prevention and rehabilitation: Lessons from systematic reviews*, New York 2016, p. 15-75.

28 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 100 s.

29 Deković M./Slagt M. I./Asscher J. J./Boendermaker L./Eichelsheim V. I./Prinzie P., Effects of early prevention programs on adult criminal offending: A meta-analysis, in: *Clinical Psychology Review* 31, p. 532-544.

30 De Vries S. L. A./Hoeve M./Asscher J./Stams G. J., The Long-Term Effects of the Youth Crime Prevention Program "New Perspectives" on Delinquency and Recidivism, in: *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology* 2018, Vol. 62(12), p. 3639-3661.

Toujours en milieu scolaire, il est aussi essentiel de stimuler les capacités cognitives des enfants et des adolescents pour prévenir la délinquance juvénile. En effet, s'exercer à communiquer ses propres points de vue et débattre, développer ses capacités de raisonnement et stimuler son esprit critique a un impact bénéfique non seulement sur la réussite scolaire mais également sur la réduction de la délinquance juvénile. L'aide aux devoirs a également un impact positif, étant donné que, comme il a été dit plus haut, l'échec scolaire peut être un facteur de risque de délinquance juvénile<sup>31/32/33</sup>. Pour ce faire, il est essentiel que tous ces apprentissages puissent avoir lieu dans un climat scolaire favorable. Ainsi, accroître le sentiment de sécurité dans l'environnement scolaire, favoriser un comportement positif des élèves, promouvoir le respect et la tolérance et enfin favoriser une politique de tolérance zéro envers toutes les manifestations de comportements violents constituent des éléments primordiaux à la prévention de la délinquance juvénile dans le milieu scolaire.

La prévention du harcèlement en milieu scolaire est également indispensable. Ceci passe, entre autres, par la formation des directeurs d'écoles et des enseignants afin qu'ils acquièrent des connaissances sur cette problématique, mais aussi des techniques de gestion de tels comportements. Ces techniques vont les aider à réagir de manière adéquate face aux auteurs, mais également auprès des victimes afin qu'elles puissent bénéficier du soutien dont elles ont besoin. En ce qui concerne les élèves témoins d'harcèlement, leurs rôles, même passifs, ont des conséquences lourdes dans le sens qu'ils peuvent apporter, inconsciemment ou non, un soutien tacite aux auteurs et ainsi exacerber les cas de harcèlement. Comprendre ces mécanismes en jeu dans les situations de harcèlement est ainsi très important. Outre la formation des professionnels, il est notamment essentiel de surveiller de manière active les espaces de récréation. Ces programmes d'accroissement du sentiment de sécurité et de prévention du harcèlement montrent des effets extrêmement positifs puisqu'une diminution des cas de harcèlement, de délinquance et des comportements antisociaux a été observée avec de tels programmes, mais également une diminution des cas d'abus de substances illicites<sup>34</sup>.

Les élèves peuvent aussi être des acteurs de prévention par la prévention par les pairs. En effet, l'apprentissage des aptitudes relatives à la résolution de conflits par l'utilisation de techniques de médiation et de négociation peut être mis en place dans les écoles, particulièrement auprès des élèves de dernière

---

31 Farrington D. P./Welsh B. C. (n. 11), p. 55-132.

32 Campbell F. A./Ramey C. T./Pungello E./Sparling J./Miller-Johnson S., Early Childhood Education: Young Adult Outcomes from the Abercedarian Project, in: Applied Developmental Science 6, p. 42-57.

33 Schweinhart L. J./Montie J./Zongping X./Barnett W. S./Belfield C. R./Nores M., Lifetime Effects: The High/Scope Perry Preschool Study through Age 40. Ypsilanti, MI, USA 2005.

34 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 95.

année de l'école primaire. Les élèves ainsi formés peuvent bénéficier personnellement de savoir-faire et intervenir directement sur les conflits. Il est important de préciser que la résolution de conflits par les pairs s'applique uniquement pour les incidents mineurs. Ce type de prévention a comme impacts de diminuer légèrement les comportements antisociaux, d'améliorer le climat scolaire ainsi que les compétences de gestion de conflits des élèves formés à la médiation<sup>35</sup>.

Un autre élément permettant de réduire la délinquance juvénile est de faire prendre conscience aux enfants et aux jeunes de l'influence négative que peuvent avoir les pairs et le groupe, particulièrement à l'adolescence. La prise de conscience des mécanismes et enjeux de ces influences permet de réduire le risque d'affiliation à une bande délinquante ou à un groupe extrémiste et, par là même, de diminuer évidemment la délinquance juvénile<sup>36</sup>.

### 5.3 Programmes de prévention communautaires

Sur le plan communautaire, des actions ayant un impact significatif sur la réduction de la délinquance juvénile peuvent être menées. Au niveau de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, la mixité sociale est essentielle à préserver car elle a un effet protecteur par rapport à la délinquance et la criminalité. Toujours en ce qui concerne l'aménagement du territoire, le fait de créer des espaces qui s'adressent à diverses générations peut empêcher des groupes de jeunes délinquants de monopoliser les espaces publics. Si ce problème perdure, une présence policière accrue dans ces lieux est nécessaire, tout comme dans les lieux où la criminalité est élevée<sup>37</sup>. Apporter de l'aide aux migrants dans la compréhension de notre système suisse, que ce soit le système scolaire ou judiciaire favorise leur intégration et participe à la cohésion sociale qui constitue un facteur protecteur. Ceci peut être fait à l'aide de la médiation culturelle et intracommunautaire ou par des partenariats avec des organisations communautaires dans les quartiers. L'usage de caméras de surveillance, l'amélioration de l'éclairage urbain tout comme la présence de voisins vigilants ont des impacts non négligeables sur la réduction de la criminalité et du sentiment d'insécurité.

De manière générale, les activités extra-scolaires encadrées par des adultes font partie des facteurs protecteurs de la délinquance juvénile. Ainsi, proposer des activités sportives ou artistiques, particulièrement dans les quartiers sensibles, a un effet positif car les jeunes ne sont plus laissés à eux-mêmes, sans supervision. Concernant plus spécifiquement le sport, il permet la créa-

---

35 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 110.

36 Haymoz S./Baier D./Jacot C./Manzoni P./Kamenowski M./Isenhardt A., Gang members and extremists in Switzerland: Similarities and differences, in: European Journal of Criminology 2021.

37 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 249.

tion de liens sociaux, l'apprentissage du respect des règles, la maîtrise de soi, la coopération avec les autres et parfois des méthodes de résolution de conflits. Ces compétences sociales sont importantes à acquérir, particulièrement pour les enfants qui ne peuvent pas le faire dans le cadre de leur famille. Afin que l'activité sportive soit bénéfique, les comportements de l'entraîneur ainsi que le climat du club doivent évidemment être exemplaires. Dans le cas contraire, l'effet est sensiblement inverse, entraînant une augmentation des comportements déviants<sup>38</sup>.

Toujours dans les quartiers plus sensibles, des programmes de parrainage ou mentorat (« grands-frères ») peuvent être mis en place, à savoir des adultes soutenant des enfants et des adolescents dans leurs quotidiens. Pour ce faire, une formation adéquate des mentors est capitale, tout comme une constitution appropriée des tandems mentor-mentoré en fonction des intérêts réciproques<sup>39/40/41</sup>.

#### 5.4 Thérapie et interventions auprès des jeunes délinquants

Comme mentionné ci-dessus, 5 % des jeunes commettent beaucoup de délits et particulièrement des délits violents<sup>42</sup>. Pour ces jeunes-là, qui souffrent fréquemment d'un trouble des conduites et qui sont multirécidivistes, des thérapies cognitivo-comportementales sont appropriées pour modifier leurs schémas cognitifs antisociaux qui conduisent à la délinquance et ainsi limiter leur récidive<sup>43</sup>. « *Parmi les distorsions de perception ciblées, citons notamment l'interprétation erronée de situations sociales, le rejet de la faute sur les autres, l'infraction des normes et des schémas de pensée inadéquats en matière morale* »<sup>44</sup>. Il s'agit pour ces personnes de renforcer leurs compétences en termes de gestion de la colère, de reconnaissance des points de vue d'autrui et de pensée critique par le biais de jeux de rôle, d'analyse de dilemmes, de discussions et de jeux de réflexion. Ces programmes ont des effets prometteurs puisqu'ils semblent avoir un impact réducteur sur la récidive des jeunes et des adultes. Toutefois davantage d'évaluations de tels programmes doivent être menées<sup>45</sup>.

Un accueil familial thérapeutique peut également être mis en place. Ce type d'accueil offre la possibilité à des enfants ou à des jeunes de vivre dans une

38 Spruit A./van der Put C./van Vugt E./Stams G. J., Predictors of Intervention Success in a Sports-Based Program for Adolescents at Risk of Juvenile Delinquency, in: International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology 2018, 62(6), p. 1535-1555.

39 Farrington D. P./Welsh B.C. (n. 11), p. 55-132.

40 Schweinhart L. J. *et al.* (n. 33).

41 Rapport du Conseil Fédéral (n. 10).

42 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 13.

43 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 149 ss.

44 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 150.

45 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 149 ss.

famille d'accueil et de suivre une thérapie au lieu d'être placés dans un foyer ou un établissement pénitentiaire pour mineurs<sup>46</sup>. Il est évidemment essentiel que les familles d'accueil et les enfants/jeunes délinquants soient entourés par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qui les accompagnent et les soutiennent. Le programme est intensif, structuré et dure 6 à 12 mois. Les parents d'accueil sont ainsi formés par des professionnels et suivent des lignes de discipline précises (imposer des limites claires, punir systématiquement la violation des règles établies, récompenser les comportements adéquats, etc.). Les parents biologiques, quant à eux, doivent suivre une thérapie familiale. Quant aux enfants/jeunes délinquants, il s'agit d'améliorer leurs compétences sociales, de suivre une thérapie, de procéder à des interventions comportementales en milieu scolaire et de limiter les contacts avec leurs pairs ayant des problèmes semblables. Ce type de programmes a démontré une réduction significative de la récidive et de la violence et, face à ces résultats encourageants, a été implanté dans plusieurs pays (Etats-Unis, Suède, Norvège, Danemark et les Pays-Bas).

## 6. Conclusions

La délinquance juvénile est un phénomène courant puisqu'une grande majorité des jeunes commet au moins une fois un délit durant son adolescence. Toutefois, les jeunes multirécidivistes, qui sont aussi responsables de la plupart des délits graves, sont fort heureusement minoritaires (environ 5 % des jeunes). Pour étudier la délinquance juvénile, des études empiriques sont nécessaires afin de quantifier ce phénomène, connaître son évolution, le profil des auteurs de délits et des victimes, et surtout d'identifier les facteurs de risque qui serviront d'indicateurs à l'élaboration de programmes de prévention.

Les cibles des programmes de prévention, qu'elle soit universelle, sélective ou indiquée, sont variées. Ces programmes peuvent effectivement s'adresser aux enfants, aux jeunes, aux délinquants récidivistes, aux parents et à la famille, à l'école et à la communauté. Il est à relever que la prévention précoce paraît particulièrement judicieuse étant donné que les premières années de vie d'un enfant et son bien-être ont un impact décisif sur son mode de fonctionnement ultérieur et que les tendances comportementales des êtres humains sont forgées durant les premières années de vie et restent relativement stables tout au long de la vie<sup>47/48</sup>. Comme le mentionnent Garcia et al., « *les constats de certaines méta-analyses recensées sont sans appel : les effets sont d'autant plus importants dès lors que l'intervention a été implémentée préocement [...] les*

---

46 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 164 ss.

47 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 12.

48 Tremblay R. (n. 8).

*sujets les plus jeunes de l'échantillon sont systématiquement ceux qui bénéficient le plus des interventions mises en place »<sup>49</sup>.*

De nombreux programmes de prévention dont l'efficacité a été prouvée grâce à des évaluations scientifiques sont à relever. Parmi les programmes de prévention, de type universel ou sélectif, ciblant le milieu familial, le soutien aux femmes enceintes par des visites à domicile tout comme les conseils destinés aux parents de nouveau-nés et d'enfants en bas âge semblent réduire la délinquance juvénile future<sup>50/51</sup>. Quant aux programmes de prévention universelle se déroulant dans les écoles, ils permettent d'accéder à tous les enfants provenant de tous les milieux et vivant dans tous les types de familles. Ces programmes n'ont pas de risque d'étiquetage ou de stigmatisation de certains enfants ou de leurs familles. Les objectifs de ces programmes sont d'améliorer les compétences sociales des enfants et des adolescents et de stimuler leurs capacités cognitives. La prévention du harcèlement en milieu scolaire donne également des résultats très positifs, tout comme la prévention par les pairs<sup>52</sup>. La prise de conscience des enfants et des jeunes de la force et des mécanismes de l'influence des pairs et du groupe a également un impact sur la réduction de la délinquance juvénile<sup>53</sup>. Sur le plan communautaire, la mixité sociale est essentielle à préserver dans l'utilisation des espaces publics, tout comme la création d'espaces qui s'adressent à diverses générations. L'amélioration de l'éclairage des rues a aussi un impact positif sur la criminalité dans certaines zones sensibles, mais aussi sur le sentiment de sécurité de la population. Pour les délinquants multirécidivistes, une thérapie est fortement conseillée, et l'approche cognitivo-comportementale a des effets particulièrement positifs. Etant donné que ces délinquants multirécidivistes sont parfois difficiles à identifier avant l'adolescence et avant que certains comportements antisociaux ne se cristallisent, une prévention précoce universelle en milieu scolaire fait tout son sens<sup>54</sup>. Ceci d'autant plus que ces programmes profitent à chacun-e en termes de réussite scolaire et d'épanouissement personnel et pourraient protéger ces enfants à risque d'une évolution défavorable.

Pour conclure, cet article montre que la prévention de la délinquance juvénile est capitale et que la prévention précoce est essentielle. Il est cependant important que les programmes fassent l'objet d'évaluations scientifiques car malgré les meilleures intentions de départ, les effets de ces derniers peuvent être nuls et parfois même iatrogènes. Il est également nécessaire de pour-

---

49 Garcia M. et al. (n. 7), p. 373.

50 Olds D. L. et al. (n. 23), p. 1238-44.

51 Tremblay R. (n. 8).

52 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 12.

53 Haymoz S. et al. (n. 36).

54 Averdijk M./Eisner M. (n. 3), p. 14.

suivre les études empiriques sur la délinquance juvénile afin d'approfondir la compréhension de ce phénomène complexe.

La prévention de la délinquance juvénile concerne tout le monde et englobe de nombreux acteurs, à savoir les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les travailleurs sociaux, la police, les juges, les pédiatres, etc. La coordination et la collaboration entre ces derniers sont essentielles car c'est en unifiant les forces et compétences de chacun-e que la délinquance juvénile peut diminuer.

